



Les grands titres:

- Ebola : la dernière ligne droite est « sans doute la plus difficile », selon Ban Ki-moon
- Ukraine : la situation désastreuse des droits de l'homme risque très certainement de se détériorer, selon l'ONU
- A Washington, Ban Ki-moon souligne l'importance des secteurs privé et public pour lutter contre le changement climatique
- Yémen : l'ONU lance un appel d'urgence à financer 273,7 millions de dollars pour l'aide humanitaire
- Sénégal : une experte de l'ONU appelle les femmes à briser les chaînes du silence et des inégalités
- DOHA : l'ONU et ses partenaires mettent l'accent sur leurs efforts pour combattre la cybercriminalité
- Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU passe la France en revue
- DOHA : Entretien sur la lutte contre le financement terroriste avec Jean-Paul Laborde du Comité contre le terrorisme
- RDC : la MONUSCO condamne fermement des attaques meurtrières contre des civils à Matiba

Ebola : la dernière ligne droite est « sans doute la plus difficile », selon Ban Ki-moon



17 avril - Bien qu'il y ait eu d'importants progrès réalisés au cours des derniers mois, l'épidémie d'Ebola reste un défi d'actualité, a déclaré vendredi le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, précisant que les derniers efforts pour éradiquer totalement le fléau étaient sans doute les plus difficiles.

« Nos efforts de marathoniens se sont soldés par un succès », a déclaré M. Ban lors d'une réunion de haut niveau sur le virus Ebola dans le cadre des réunions annuelles organisées chaque printemps par la Banque mondiale à Washington, la capitale des Etats-Unis.

Cependant, « nous avons perdu trop de vies. Des familles, des communautés et des nations ont été dévastées », a-t-il ajouté. « Quand nous atteindrons l'éradication totale du virus, nous devons maintenir notre capacité de réponse opérationnelle pendant au moins un an ».

Durant cet événement, la Banque mondiale a annoncé qu'elle allait fournir au moins 650 millions de dollars au cours de la prochaine année et demi afin d'aider les pays les plus touchés – la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone – à se remettre de l'impact social et économique de l'épidémie. Cette nouvelle donation élèvera le montant des contributions de la Banque mondiale pour Ebola à 1,62 milliard de dollars.

« Beaucoup d'entre nous ont reconnu que la communauté internationale a été lente à réagir à Ebola. Montrons que nous avons retenu la leçon en soutenant une reprise efficace et durable également capable de préparer ces pays – et le reste du monde – à la prochaine pandémie », a déclaré le Président du Groupe de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim.

« Nous avons vu le meilleur du multilatéralisme », a poursuivi de son côté M. Ban, tout en remerciant les nombreux gouvernements, ONG locales et internationales, médecins et infirmières qui ont travaillé sur le terrain pour venir à bout de l'épidémie.



Grâce à ses efforts, nous avons constaté une baisse significative des nouveaux cas d'Ebola, a salué le Secrétaire général, soulignant qu'au Libéria, seulement un cas avait été enregistré au cours des deux derniers mois. En conséquence, a-t-il ajouté, l'épidémie se cantonne désormais à une « bande étroite » le long du littoral de la Guinée et de la Sierra Leone.

« Ces efforts doivent également reconnaître la fragilité des transitions de ces pays, passés des conflits et de l'instabilité à la paix et au développement durable », a poursuivi M. Ban.

Le Secrétaire général a insisté sur le fait que les femmes, hommes et enfants ont besoin d'un accès sûr et abordable aux cliniques, aux hôpitaux et aux écoles. Les gens ont besoin d'emplois et d'un accès aux marchés ; les communautés affectées, les personnes endeuillées et les orphelins ont besoin de soutien ; la foi des gens dans la capacité de leurs gouvernements à les servir doit être renforcée, a-t-il ajouté.

Lors d'une conférence de presse organisée suite à l'évènement, M. Ban a remercié le Président de la Banque mondiale pour l'organisation de la réunion et a salué le leadership des Présidents de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone.

« C'est le multilatéralisme à son apogée », a-t-il dit. « Tout comme nous avons aidé les pays touchés lorsque l'épidémie faisait rage, nous devons être à leurs côtés alors que l'épidémie recule désormais ».

M. Ban a précisé qu'il convoquera une conférence de donateurs de haut niveau à New York en juillet pour mobiliser des ressources financières et technologiques afin d'aider la reprise économique et social dans les pays touchés.

Ukraine : la situation désastreuse des droits de l'homme risque très certainement de se détériorer, selon l'ONU



17 avril - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a fait part vendredi de son inquiétude face au fait que la situation déjà désastreuse dans certaines parties de l'est de l'Ukraine risque très certainement de se détériorer en raison de violations du cessez-le-feu et des Accords de Minsk.

« Les civils continuent de souffrir gravement suite à la prolongation du conflit », a déclaré Ravina Shamdasani, une porte-parole du HCDH, lors d'une conférence de presse à Genève.

« Rien qu'en 2015, environ 400 civils ont été tués à la suite de bombardements aveugles de zones résidentielles et à cause des mines et munitions non explosées – à la fois dans les territoires contrôlés par le gouvernement et dans les territoires contrôlés par des groupes armés », a-t-elle ajouté.

Selon les rapports, les combats se sont intensifiés, en particulier dans les environs de l'aéroport de Donetsk et à proximité du village de Shyrokyne, dans la région de Donetsk, où des armes lourdes, y compris des tirs mortiers, d'artillerie et de chars, seraient largement utilisées, en violation des Accords de Minsk.

« En une seule journée, le 13 avril, les forces armées ukrainiennes ont signalé six militaires tués et 12 blessés », a déclaré la porte-parole. « Alors que la République l'auto-proclamée du peuple de Donetsk et la République auto-proclamée du peuple de Luhansk signalaient que quatre de leurs combattants avaient été tués et 17 blessés. Nous craignons une escalade des hostilités ».

Le HCDH et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estiment que, depuis le mois d'avril 2014, au moins 6.116 personnes, dont des militaires et des civils, ont été tués et 15.474 blessés.

Mme Shamdasani a également mentionné les assassinats « très inquiétants » de l'ancien parlementaire Oleh Kalachnikov et de deux journalistes, Oles Buzyna et Serhiy Sukhobok, ajoutant que des enquêtes « rapides, indépendantes et crédibles » devaient faire la lumière sur ces crimes.

« La protection des civils doit être considérée comme la priorité absolue », a-elle ajouté. « Ceux qui commettent ces violations des droits humains et du droit international humanitaire, dans n'importe quelle partie du pays, peu importe dans quel camp, doivent être tenus pour responsables ».

L'impact du conflit sur les civils se fait sentir bien au-delà des morts et destructions directes, a ajouté la porte-parole.

« La prolifération des armes, le manque d'opportunités d'emploi, l'accès limité aux soins de réhabilitation médicale et psychologique, en particulier pour les plus de 20.000 soldats démobilisés, et l'anxiété profonde que le cessez-le feu ne tienne pas ont un impact sérieux sur la population », a dit Mme Shamdasani.

À la fin février 2014, la situation en Ukraine, initialement considérée comme une crise politique interne, a dégénéré en affrontements violents dans certaines régions du pays, avant de s'étendre dans tout l'est du territoire ukrainien. Malgré un cessez-le-feu signé en septembre 2014 à Minsk, la situation en Ukraine n'a cessé de se détériorer, avec des conséquences lourdes sur l'unité, l'intégrité territoriale et la stabilité du pays. Le 12 février 2015, les parties signataires du Protocole de Minsk du 5 septembre 2014 ont signé le « Paquet de mesures pour la mise en œuvre des Accords de Minsk ».

A Washington, Ban Ki-moon souligne l'importance des secteurs privé et public pour lutter contre le changement climatique



17 avril - A Washington, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a estimé vendredi que l'engagement et la collaboration du secteur public et du secteur privé étaient nécessaires pour progresser dans la lutte contre le changement climatique et tirer parti de cette « gigantesque opportunité de tracer une voie nouvelle ».

« Les réunions annuelles de printemps de cette année interviennent à un moment critique ; 2015 est notre année à tous pour mettre le monde sur les rails d'un avenir plus durable pour les générations à venir », a déclaré M. Ban dans une série de remarques prononcées dans la capitale des Etats-Unis à l'occasion d'une réunion sur le changement climatique organisée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

« Je souhaite la bienvenue aux dirigeants des secteurs public et privé », a ajouté le chef de l'ONU.

Sur le plan politique, M. Ban a plaidé en faveur d'une trajectoire « réaliste » afin de mobiliser les 100 milliards de dollars d'ici à 2020 qui ont été promis par les pays développés en 2009.

Le Fonds vert pour le climat de l'ONU doit être « opérationnel », a-t-il ajouté, précisant que la moitié au moins des contributions annoncées devait être perçue d'ici octobre. Les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), a-t-il dit, sont particulièrement vulnérables au changement climatique et ont par conséquent besoin d'allocations de fonds publics beaucoup plus importantes.

Les entreprises privées ont quant à elles annoncé 200 milliards de dollars de financement lors du Sommet climatique de l'ONU en septembre, a salué M. Ban. Elles doivent désormais traduire ses engagements dans les faits afin de commencer à investir dans les infrastructures à faible émission de carbone, dont le coût total est estimé à des milliers de milliards de dollars.

Les entreprises qui s'engagent publiquement à relever le défi climatique savent que prendre des mesures climatiques ambitieuses est bon pour les affaires, a souligné le Secrétaire général, exhortant les chefs d'entreprise du monde entier à « montrer l'exemple et mettre leurs engagements à exécution ».

« Il est temps de mettre fin à la séparation entre l'infrastructure et la durabilité. J'exhorte les ministres des finances, les dirigeants gouvernementaux et les milieux d'affaires à investir dans une voie à faible émission de carbone pour les futurs projets d'infrastructure », a poursuivi M. Ban.

La Banque mondiale et le FMI peuvent aider y parvenir en soutenant des réformes économiques comme la tarification du carbone, l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et la mise en œuvre de normes d'efficacité énergétique plus fortes, a expliqué le Secrétaire général.

En conclusion, M. Ban a insisté sur la nécessité de prendre en compte les dimensions à la fois économique et politique dans la perspective d'un futur accord sur le climat lors de la prochaine conférence sur le changement climatique à Paris en

décembre 2015.

Yémen : l'ONU lance un appel d'urgence à financer 273,7 millions de dollars pour l'aide humanitaire



17 avril - Les Nations Unies ont lancé un appel urgent à la communauté internationale pour financer les 273,7 millions de dollars nécessaires pour venir en aide au Yémen sur fond d'intensification des combats, a déclaré vendredi un responsable du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

« Le conflit dévastateur au Yémen a lieu dans un contexte de crise humanitaire qui était déjà auparavant l'un des plus complexes et importants au monde », a déploré le Coordonnateur humanitaire de l'ONU pour le pays, Johannes Van der Klaauw, dans un

communiqué de presse.

« Des milliers de familles ont fui leurs maisons en raison des combats et des frappes aériennes. Les familles ont du mal à accéder aux soins de santé de base, à l'eau, à la nourriture et au carburant – les ressources de base pour leur survie », a poursuivi M. Van der Klaauw.

L'appel de l'OCHA à financer 273,7 millions de dollars supplémentaires vise à répondre aux besoins d'assistance et de protection d'environ 7,5 millions de personnes sous la menace des combats.

D'après la situation constatée sur le terrain par l'ONU, les combats au Yémen ont augmenté de façon constante au cours des dernières semaines, se propageant à travers l'ensemble du pays et dans les zones urbaines et quartiers résidentiels.

La plupart des infrastructures civiles auraient été détruites dans les frappes aériennes et les bombardements ont frappé les hôpitaux, les écoles, les aéroports et les mosquées. Dans le même temps, des rapports faisant état de violations graves des droits humains ont également fait surface.

Outre les dommages physiques, selon l'OCHA, le conflit aurait fait 731 morts et 2754 blessés entre le 19 mars et le 12 avril, dont un grand nombre de victimes civiles. Parallèlement, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est passé de 10,6 à 12 millions, et au moins 150.000 personnes ont été déplacées.

M. Van Der Klaauw a expliqué que la communauté humanitaire au Yémen continuait de fournir une assistance malgré l'insécurité grandissante et les défis logistiques. Il a toutefois noté que le pays a urgemment besoin de fournitures médicales, d'apports en eau potable, de protection, d'aide alimentaire ainsi que d'abris d'urgence et de soutien logistique.

« Pour accroître l'aide, nous avons besoin de toute urgence de ressources supplémentaires », a conclu M. Van Der Klaauw. « J'exhorte les donateurs à agir maintenant pour soutenir le peuple du Yémen en cette période de détresse ».

Sénégal : une experte de l'ONU appelle les femmes à briser les chaînes du silence et des inégalités



Emna Aouij, Vice-présidente du Groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique.

Photo:HCDH

17 avril - Il est temps de briser les obstacles socio-culturels qui empêchent les femmes sénégalaises de pleinement réaliser leurs droits, a déclaré vendredi la Présidente du Groupe de Travail de l'ONU sur la question de la discrimination contre les femmes dans la législation et dans la pratique, Emna Aouij, au terme d'une visite de dix jours dans le pays.

L'experte de l'ONU a souligné que des progrès notoires ont été réalisés au Sénégal, qu'il s'agisse du cadre légal et institutionnel ou des nombreuses politiques et activités visant à promouvoir et protéger les droits des femmes. Toutefois de fortes contraintes d'ordre socio-culturel et juridique continuent à faire obstacle à la réalisation de l'égalité des genres.

« Il est inadmissible que sous le prétexte de la tradition, des coutumes ou encore de la pauvreté, des filles et des femmes voient leurs droits fondamentaux bafoués, soient violentées, abusées et vivent dans des



conditions indignes », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse rendu public par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Mme Aouij a ainsi insisté sur la nécessité de modifier certaines dispositions légales, en particulier celles stipulant la puissance maritale et paternelle dans le Code de la famille sénégalais.

« Je suis particulièrement alarmée par l'échelle des violences faites aux femmes, perpétuées par des attitudes et valeurs patriarcales conservatrices », a déclaré Mme Aouij. « Tous les interlocuteurs que j'ai rencontrés lors de ma visite ont souligné le nombre effarant de viols, d'incestes, de harcèlement sexuel et de violence domestique. Il s'agit là d'un problème grave et généralisé qui requiert des mesures urgentes à tous les niveaux. »

L'experte a par ailleurs souligné que, malgré l'absence de barrière formelle pour la pleine participation des femmes à la vie économique du pays, dans la pratique, de nombreux obstacles se posent. Plus de 80% des femmes actives travaillent dans le secteur informel, ne bénéficiant donc pas des services sociaux de base et travaillant souvent de longues heures dans des conditions insalubres et parfois dangereuses. Mme Aouij s'est aussi inquiétée de l'accès à la terre très limité des femmes et ce bien qu'elles assurent l'immense majorité de la production agricole.

L'experte s'est félicitée que le Sénégal ait atteint la parité de genre dans l'accès à l'éducation primaire et un taux brut de scolarisation des filles de 98%. Elle a toutefois souligné que les abandons scolaires restaient beaucoup plus élevés chez les filles. « Les travaux domestiques, les abus sexuels en milieu scolaire, les mariages et les grossesses précoces sont autant de facteurs d'échec scolaire », a expliqué l'experte.

Mme Aouij a par ailleurs souligné les progrès considérables réalisés par le Sénégal en termes de participation des femmes à la vie politique, notamment grâce à la loi sur la Parité de 2010. Le pays se trouve ainsi au 7^{ème} rang mondial quant au nombre de femmes parlementaires. Les élections locales de 2014 ont toutefois montré que la marginalisation politique des femmes n'est toujours pas complètement résolue. Le pays ne compte ainsi que 13 femmes maires sur un total de 557 communes.

« Il reste beaucoup à accomplir pour que les femmes sénégalaises puissent pleinement bénéficier de leur droit à la santé », a par ailleurs souligné l'experte. Parmi les nombreux problèmes rencontrés figurent les mauvaises conditions d'hygiène, les contraintes d'accès à l'eau et surtout à l'eau potable ; le manque d'information et de maîtrise de leurs droits et santé sexuels et reproductifs entraînant des grossesses à un âge précoce ; un taux de prévalence du VIH/Sida beaucoup plus élevé chez les femmes ; des pratiques et coutumes préjudiciables telles que les mutilations génitales (un quart des femmes de 15 à 49 ans ont déclaré en avoir été victimes).

Le Sénégal a par ailleurs l'une des lois sur l'avortement les plus restrictives d'Afrique et qui pénalise surtout les femmes en situation de précarité socio-économique. Le Groupe de Travail soutient fortement le projet de loi en cours visant à élargir l'avortement médicalisé aux cas de viols et d'inceste.

« Pour briser les chaînes du silence et de l'inégalité, les femmes sénégalaises doivent obtenir une plus grande autonomie, être dûment formées et informées, mener des activités économiques leur assurant un développement économique durable et pouvoir accéder à la justice, sans discrimination aucune », a conclu Mme Aouij.

Au cours de cette visite officielle qui s'est déroulée du 7 au 17 avril, la Présidente du Groupe de Travail s'est rendue à Dakar, Yeumbeul, Pikine, Kaolack, Diourbel, Fandène et Thiès. Les conclusions et recommandations de cette visite seront développées dans un rapport qui sera présenté au Conseil des droits de l'homme en juin 2016.

DOHA : l'ONU et ses partenaires mettent l'accent sur leurs



efforts pour combattre la cybercriminalité



17 avril - Alors que la cybercriminalité est en pleine expansion, l'ONU et d'autres organisations internationales et partenaires ont mis l'accent cette semaine au Congrès des Nations Unies contre le crime à Doha, au Qatar, sur leurs efforts pour créer un monde numérique plus sûr.

« La cybercriminalité est devenue une menace avérée pour la sécurité des États et des individus. Et dans un avenir proche, en raison d'une connectivité mondiale sans cesse croissante, il deviendra difficile d'imaginer une forme de cybercriminalité, et peut-être n'importe quel crime, qui n'implique pas une preuve électronique », a déclaré Mme Loide Lungameni, la chef de la Direction du trafic illicite et du crime organisé à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), lors d'une réunion de haut niveau en marge du Congrès.

Selon l'ONUDC, les menaces à la sûreté de l'Internet ont atteint un niveau alarmant ces dernières années, et la cybercriminalité affecte aujourd'hui plus de 431 millions de victimes adultes au niveau mondial.

La cybercriminalité existe sous plusieurs formes, dont la plus courante concerne les délits relatifs à l'identité. Cela se produit par l'hameçonnage (tromper les utilisateurs d'Internet pour qu'ils donnent leurs informations personnelles), les logiciels malveillants (logiciels installés automatiquement qui recueillent des informations personnelles) et le piratage (avoir accès à distance et de façon illégale à l'ordinateur de quelqu'un). Les auteurs ont tendance à recourir à ces méthodes pour voler les informations et l'argent sur les cartes de crédit. Par ailleurs, l'Internet est également devenu un endroit pour des crimes liés au droit d'auteur et aux droits de propriété intellectuelle, ainsi que pour des délits comme la pornographie infantile et les contenus abusifs.

Au cours des deux dernières années, l'ONUDC, à travers son programme contre la cybercriminalité, fournit une assistance technique aux autorités chargées du maintien de l'ordre, aux procureurs et au système judiciaire, dans trois régions du monde, en Afrique de l'Est, en Asie du Sud-Est et en Amérique centrale.

Selon l'ONUDC, les pays en développement n'ont pas la capacité suffisante pour lutter contre les cyberattaques et les autres formes de cybercriminalité. Les criminels exploitent également les vides juridiques et les faibles mesures de sécurité pour commettre des cyber-crimes.

« L'objectif principal du programme est de répondre aux besoins identifiés dans les pays en développement en soutenant les États membres à prévenir et à combattre la cybercriminalité », a expliqué Mme Lungameni.

L'ONUDC travaille avec des partenaires internationaux pour fournir cette assistance technique, notamment l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Secrétariat du Commonwealth, la Banque mondiale, Interpol et Europol.

Lors d'une autre réunion, Jinyong Chung, Conseiller juridique à la Banque mondiale, a souligné combien il était important pour les organisations internationales et leurs partenaires de lutter contre la cybercriminalité.

« Nous savons tous que la cybercriminalité n'est pas une question facile à traiter. Mais si nous ne faisons rien, simplement parce que c'est très difficile à traiter, cela provoque d'autres risques », a-t-il dit.

Il a ajouté que la mission de la Banque mondiale dans la lutte contre la cybercriminalité est de « renforcer les capacités des décideurs politiques, des législateurs, des procureurs, des enquêteurs et de la société civile dans les pays en développement, dans les domaines politique, juridique et de justice pénale ».

« Nous essayons d'atteindre cet objectif grâce à la synthèse des meilleures pratiques internationales dans ces domaines », a-t-il dit, ajoutant que la Banque mondiale a mis au point une bibliothèque virtuelle qui regroupe tout ce qui est disponible concernant les questions de cybercriminalité. Cette bibliothèque virtuelle sera ouverte au public.

Le chef du Bureau sur la cybercriminalité au Conseil de l'Europe, Alexander Seger, a également déclaré lors d'une autre

réunion que le renforcement des capacités est crucial comme moyen efficace pour relever le défi de la cybercriminalité.

« Nous avons observé beaucoup de progrès dans ce domaine au cours des cinq dernières années, les donateurs ayant ouvert leurs outils de financement pour appuyer les programmes de renforcement des capacités », a-t-il dit. « Le renforcement des capacités en matière de cybercriminalité contribue aux droits de l'homme et à l'état de droit et contribue au développement humain et à la gouvernance démocratique », a-t-il ajouté.

Le secteur privé est également impliqué dans la lutte contre la cybercriminalité et une autre réunion en marge du Congrès a discuté des partenariats public-privé à ce sujet, avec la participation de la multinationale Microsoft.

Dans un entretien à la Radio des Nations Unies, le chef de l'unité des crimes numériques à Microsoft pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Dale Waterman, a expliqué ce que son unité essaye de faire. « Nous essayons au final de créer un monde numérique plus sûr pour nos clients », a-t-il dit.

Microsoft concentre ses efforts sur les logiciels malveillants et sur les populations vulnérables, « qui sont généralement les jeunes et les personnes les moins férues de technologie, souvent des personnes âgées ». « Avec les jeunes, nous développons des moyens permettant de retirer de l'Internet des images d'enfants exploités », a-t-il expliqué.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU passe la France en revue



Des enfants de la ville du Cap, en Afrique du Sud dans les années 1980, quand les mariages inter-raciaux étaient illégaux dans le pays.

17 avril - Le bilan de la France dans la lutte contre les discriminations raciales sera passé en revue le mardi 28 avril et le mercredi 29 avril par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) lors de réunions qui seront retransmises en direct via Internet.

La France est l'un des 177 Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et doit, à ce titre, soumettre des rapports réguliers au comité de 18 experts indépendants internationaux. Le dernier examen de la France remonte à 2010.

Dans un communiqué de presse rendu public à Genève, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a précisé vendredi que le CERD engagera un dialogue avec la délégation du Gouvernement français les 28 et 29 avril prochains. Le comité rencontrera, par ailleurs, des organisations non gouvernementales le 28 avril, dans la matinée.

Les éventuels sujets de discussion porteront sur l'évaluation du Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme ; les mesures concrètes de lutte contre les commentaires racistes tenus par des hommes politiques et des personnalités ; l'impact des attaques de janvier 2015 sur l'attitude à l'égard des étrangers ; la situation des Roms et des « gens du voyage » ; la situation des migrants en termes d'emploi, de logement, d'éducation et de santé ; les mesures et l'évolution de la situation dans les banlieues depuis les événements de 2005 et la situation des collectivités territoriales d'outre-mer françaises.

DOHA : Entretien sur la lutte contre le financement terroriste avec Jean-Paul Laborde du Comité contre le terrorisme



17 avril - La prévention et la lutte contre le financement du terrorisme est l'un des thèmes discutés au 13ème Congrès des Nations Unies pour la prévention de la criminalité et la justice pénale, qui se déroule jusqu'au 19 avril à Doha, au Qatar.

Les organisations terroristes ont besoin de fonds pour recruter leurs membres et subvenir aux besoins de ces derniers, entretenir leurs plates-formes logistiques et conduire leurs opérations.

De nombreux États ne disposent pas des cadres juridiques et opérationnels ni de l'expertise technique nécessaires pour détecter les activités de financement du terrorisme, mener des enquêtes sur ces activités et en poursuivre les auteurs. C'est pourquoi le renforcement de la coopération internationale est jugé nécessaire pour prévenir et lutter contre le financement du

terrorisme.

Le Centre d'actualités de l'ONU s'est entretenu avec le chef du Directeurat du Comité des Nations Unies contre le terrorisme (CTED), Jean-Paul Laborde, qui participait au Congrès contre le crime.

Centre d'actualités de l'ONU : Les groupes terroristes ont besoin d'argent pour mener leurs activités meurtrières. Pouvez-vous nous donner des exemples des circuits utilisés par ces groupes terroristes pour se financer ?

Jean-Paul Laborde : Cette question a beaucoup évolué depuis ces dernières années. Au départ les groupes terroristes se finançaient en faisant des collectes auprès des gens et grâce au blanchiment d'argent venant d'organisations criminelles. Actuellement, nous voyons une évolution extrêmement importante, surtout depuis la naissance du phénomène des combattants terroristes étrangers. Premièrement, dans certains pays, le fait que les groupes terroristes aient accès à un territoire leur permet d'avoir accès aux taxes, au système bancaire. Les succursales dans les zones contrôlées par les organisations terroristes reçoivent de l'argent ou en échangent avec l'étranger. Les combattants terroristes étrangers amènent aussi de l'argent dans les zones de combat ou bien se financent à travers des messages déguisés sur l'Internet. Voilà les nouvelles formes de financement du terrorisme et je pense qu'effectivement il faut absolument les combattre. Une autre forme qui est aussi extrêmement importante, c'est la prise d'otages pour rançon. On estime à peu près entre 20 et 45 millions de dollars par an la possibilité de financement par prise d'otages et rançon. D'autres formes de financement sont possibles comme la vente d'antiquités. Une forme de financement peut remplacer une autre, et c'est un gros problème. Par exemple, s'il y a une baisse de la production du pétrole, pour diverses raisons, dans une région contrôlée par une organisation terroriste, alors ils vont augmenter la vente d'antiquités.

Centre d'actualités de l'ONU : Pouvez-vous nous expliquer ce que la communauté internationale fait, et en particulier l'ONU, pour prévenir et combattre le financement du terrorisme ?

Jean-Paul Laborde : Ce combat n'est pas nouveau. Ce combat date d'une quinzaine d'années à peu près, mais on a effectivement au début concentré les actions sur les questions de blanchiment d'argent, c'est-à-dire les mécanismes financiers de pays off-shore ou encore les transferts illégaux d'argent. Maintenant, il y a beaucoup plus de menaces qui proviennent du phénomène des combattants terroristes étrangers, donc il faut s'attaquer à ce phénomène-là et le Conseil de sécurité, qui est l'organe qui réagit souvent le plus vite à l'ONU, a adopté la résolution 2178 lors d'un Sommet en septembre dernier. Le Conseil a pris des dispositions précises pour l'incrimination des nouvelles formes de financement du terrorisme. La coopération internationale a aussi été un des éléments dont il a été question et qu'il faut absolument mettre en œuvre, en plus de la détection des flux financiers grâce aux renseignements financiers.

Centre d'actualités de l'ONU : Quelles sont les failles actuelles dans la lutte contre le financement du terrorisme ?

Jean-Paul Laborde : Les failles viennent des nouvelles formes de financement. Par exemple, les failles viennent du fait qu'il faut empêcher des gens de passer les frontières avec de l'argent sur eux. C'est très compliqué. Par exemple, les frontières sont souvent aux alentours des zones contrôlées par des organisations terroristes. Elles sont souvent aussi empruntées par les organisations humanitaires. Donc il ne faut pas se tromper. Il y a beaucoup de gens qui appartiennent à des organisations terroristes et qui arrivent à traverser les frontières assez facilement. La communauté internationale doit avoir une action sur le contrôle des frontières, aider les pays qui en ont besoin. Deuxièmement, il faut arriver à isoler les circuits bancaires qui sont dans les zones contrôlées par les organisations terroristes. C'est en train de se faire. On s'appuie sur les dernières résolutions des Nations Unies. Des dispositions sont aussi prises au niveau du Groupe d'action financière (GAFI), et au niveau des GAFI régionaux, et en particulier ici le MENAFATF (Middle East & North Africa Financial Action Task Force).

Centre d'actualités de l'ONU : Vous avez mentionné la coopération internationale. En quoi, cette coopération internationale est-elle importante pour combattre le financement du terrorisme ?

Jean-Paul Laborde : Non seulement elle est importante, mais il faut qu'elle change. Nous avons une coopération internationale traditionnelle avec en particulier des échanges d'information à travers des systèmes judiciaires qui prenaient les voies traditionnelles. Or, avec les transferts de flux financiers par l'Internet ou même les transferts de flux financiers par des gens qui passent les frontières, il faut trouver d'autres moyens pour contrer ce type de financement. C'est pourquoi la coopération internationale immédiate est nécessaire. C'est un peu une révolution parce que les coopérations internationales



sont la plupart du temps lentes. La question du financement avait déjà bénéficié d'une réaction plus rapide de la coopération internationale mais il faut aller encore plus vite et c'est là-dessus que nous portons nos efforts pour que cette coopération internationale, tant sur le plan du renseignement que sur le plan de la collection des preuves, aille beaucoup plus vite. Pourquoi ? Parce que l'on ne doit pas accepter l'impunité de ceux qui financent ou de ceux qui obtiennent des fonds. La lutte contre l'impunité, cela veut dire que tous ces gens doivent passer en justice. On ne peut pas travailler au sein de la communauté internationale sans avoir la vision d'un système de justice pénale qui soit en première ligne contre le financement du terrorisme. C'est pourquoi je suis ici.

RDC : la MONUSCO condamne fermement des attaques meurtrières contre des civils à Matiba



17 avril - Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), Martin Kobler, a fermement condamné vendredi des attaques meurtrières contre les civils d'un village situé dans l'est du pays.

« Je suis profondément choqué par les massacres de civils dans la région de Béni. Il est absolument nécessaire que les FARDC [Forces armées de la République démocratique du Congo] et la MONUSCO [Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo] reprennent leur coopération. Ensemble, ils

pourront éviter une détérioration aggravée de la situation sécuritaire”, a déclaré M. Kobler, également Chef de la MONUSCO.

Cette attaque, supposée avoir été menée par des éléments appartenant à l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), s'est déroulée à 5 kilomètres au nord-est de Mbau en territoire de Béni, dans la province du Nord-Kivu.

« Je condamne fermement cette attaque criminelle perpétrée tôt le matin contre des civils et j'exprime à cet effet, toute ma solidarité, ainsi que mes profondes et sincères condoléances aux familles des victimes. Mes pensées sont avec elles », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC.